



Pôle déplacements et aménagement
Direction du développement local
et de l'environnement
Service habitat-urbanisme aménagement foncier
Affaire suivie par C.Ferreira-Anaclet
☎ : 05 44 00 10 14
PDA/DDLE/SHUAF/2019-n° *6262/050*

Monsieur Jean-Paul DURET
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 02 MAI 2019

OBJET : Projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme de la commune de Feytiat.

Monsieur le Président,

Vous m'avez à nouveau transmis pour avis le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune de Feytiat portant sur le reclassement d'une partie de la zone AUIt en zone AU1.

La modification vise à permettre la création d'un village d'accueil pour personnes souffrant de sclérose en plaque et la réalisation d'une opération d'habitat à proximité. Ces projets doivent permettre d'une part d'accueillir 50 patients, bénéficiant de la présence non loin de la Clinique Chénieux, de créer une centaine d'emplois au sein de la structure, et d'autre part à la commune de Feytiat de poursuivre la démarche de mixité sociale déjà engagée.

Le dossier ne comportant pas de modification supplémentaire quant à son objet, mais des justifications plus approfondies, je vous confirme qu'après examen des documents transmis, ceux-ci n'appellent aucune observation particulière.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS